



Faiblesses exogènes de la compétitivité de la filière viande bovine algérienne

Analyse des contraintes pesant sur la compétitivité de la filière viande bovine en Algérie

Mots-clés : Viande bovine, Compétitivité, Marché, Filière

Auteurs : Mohamed Sadoud¹

¹ Faculté des Sciences de la nature et de la vie, Département de Biologie, BP 151, Chlef, 02000, Algérie.

* E-mails de l'auteur correspondant : mh.sadoud@univ-chlef.dz, m_sadoud@yahoo.fr

La filière viande bovine est très hétérogène compte tenu de la diversité et des caractéristiques des acteurs qui la composent. Ainsi, la filière demeure fragile, très soumise aux fluctuations sur le marché des prix des aliments pour les animaux qui dépendent de l'année climatique expliquant ainsi les fortes variations de prix qui peuvent être multipliés par deux ou trois fois d'une saison à l'autre.

Résumé :

Les atouts de compétitivité dont dispose la filière viande bovine en Algérie paraissent réduits compte tenu des contraintes qui pèsent sur sa capacité concurrentielle. En outre, l'environnement économique, les facteurs sociaux, les facteurs territoriaux, l'organisation et l'articulation des différents maillons de la filière demeurent peu favorables. Il est admis globalement que la capacité des acteurs de la filière à faire face à la libéralisation des échanges est étroitement liée aux soutiens de l'Etat. Cet article propose d'analyser les facteurs exogènes qui pèsent sur la compétitivité de la filière viande bovine algérienne.

Abstract: Exogenous weaknesses in the competitiveness of the Algerian bovine meat sector

The competitive advantages of the sector in Algeria seem to be reduced, given the constraints on its competitive capacity. Moreover, the economic environment, social factors, territorial factors, organization and articulation of the various links in the sector remain unfavorable. It is generally accepted that the capacity of the players in the sector to cope with the liberalization of trade is closely linked to the support of the State. This article proposes an analysis of the exogenous factors that weigh on the competitiveness of the Algerian beef and veal sector.

INTRODUCTION

Le développement de la filière viande bovine a toujours constitué une priorité pour l'Algérie afin de répondre aux besoins de la population en protéines animales (Sadoud et *al.*, 2015). La consommation de viande bovine est certes faible (6 kg éc/hab/an) mais en progression continue avec +36% en 12 ans (Institut de l'élevage, 2014a). Elle est neuf fois inférieure à la quantité consommée en Argentine, trois fois moindre que la moyenne européenne, mais proche de celle du Maroc, pays voisin, où elle est de l'ordre de 8 kg/hab/an (Institut de l'élevage, 2014b) et légèrement inférieure à celle de la Tunisie avec 4 kg/hab/an (Hsouna, 2010).

La filière algérienne est actuellement confrontée à l'ouverture progressive des frontières aux produits d'origine animale et à leurs dérivés. Ceux-ci proviennent de pays où les évolutions techniques et organisationnelles ont permis la mise à niveau de la filière viande et l'amélioration de la qualité des produits. La filière bovine algérienne doit s'accommoder de la transition vers une économie concurrentielle et du désengagement de l'Etat, ce dernier étant conduit à concevoir et à mettre en œuvre des réformes de libéralisation dans un contexte marqué par l'accord conclu avec l'Union européenne

et par les négociations en vue de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (Sadoud et *al.*, 2014a). Les diverses mesures initiées vont aboutir dans des délais relativement courts à la moindre protection du marché national.

Dans ce contexte, la chaîne d'approvisionnement à partir du bétail sur pied est confrontée à plusieurs problèmes exogènes en matière d'approvisionnement en aliments du bétail et de production de viandes (infrastructures d'abattages et de commercialisation de viandes, évolution des abattages et distribution).

En effet, la filière viande bovine demeure très soumise aux fluctuations des prix des aliments du bétail sur le marché en fonction de l'année climatique. Les prix peuvent être multipliés par deux ou trois fois d'une saison à l'autre. Si les structures de regroupement, en l'occurrence les marchés aux bestiaux, ne souffrent pas de contraintes spécifiques, les abattoirs disposent, quant à eux, de conditions d'hygiène peu favorables, et fonctionnent en dessous de leurs capacités d'abattage avec des coûts de production qui demeurent élevés.

I. EVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN EN ALGÉRIE ENTRE 2000 ET 2012

Le cheptel bovin algérien total est passé de 1 600 000 têtes en 2 000 à 1 844 000 têtes en 2012, soit une augmentation de 244 000 têtes (Figure 1). En 2012, on comptait 966 000 têtes de vaches laitières, soit 52% de l'effectif total de bovins. Ce sous-groupe se subdivise en 269 137 têtes de bovins laitiers modernes (races importées des pays d'Europe, tel que Pie Rouge, Pie Noir, Brune des Alpes, Tarentaise, Holstein et la race Autrichienne Fleckvieh) et 699 000 têtes de bovins

laitiers améliorés ou locaux (bovins issus de multiples croisements entre la race Brune de l'Atlas et ses variantes et races importées (Yakhlef, 1989) . Le reste du cheptel est représenté par les génisses de plus de 12 mois (11,93%), puis les taureaux (3,44%). Les taurillons de 12 à 18 mois représentent 150 852 têtes, soit 8,18% du total des bovins, les veaux de moins de 12 mois 11,72% et les vèles de moins de 12 mois (12,29%) (Tableau 1).

Figure 1 : Evolution du cheptel bovin algérien de 2000 à 2012 – Source : ONS (2000 – 2012)

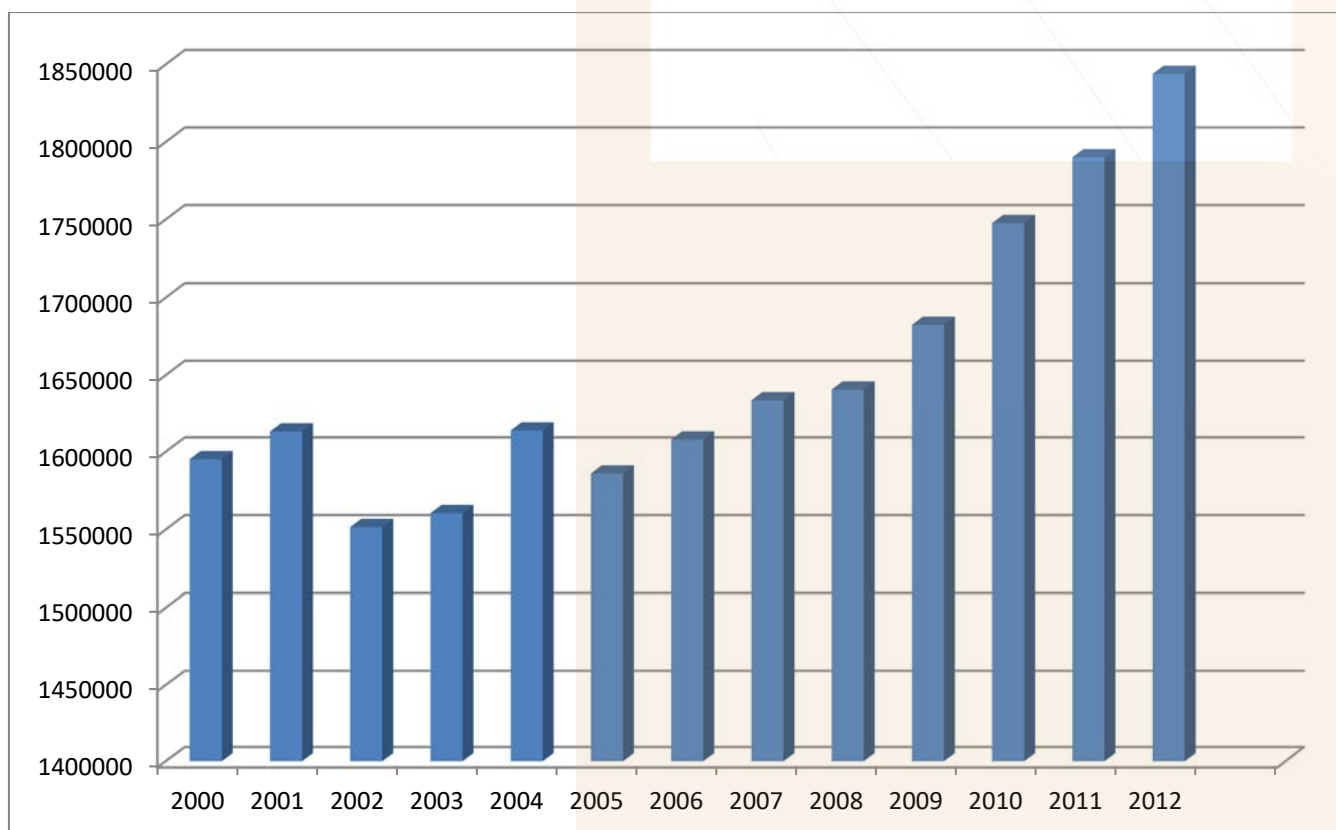


Tableau 1 : Composition du cheptel bovin algérien en 2012 - MADR, statistiques agricoles, 2012

Espèce Bovine								
Vaches laitières			Génisses + 2 mois	Taureaux	Taurillons 12 à 18 mois	Veaux - 12 mois	Vêles - 12 mois	Total
BLM	BLA+BLL	Total						
267 139	698 958	966 097	220 627	63 476	150 852	216 220	226 658	1 843 930

BLM : Bovins Laitiers Moderne (importés) ; BLA : Bovins Laitiers Améliorés ; BLL : Bovins Laitiers Locaux

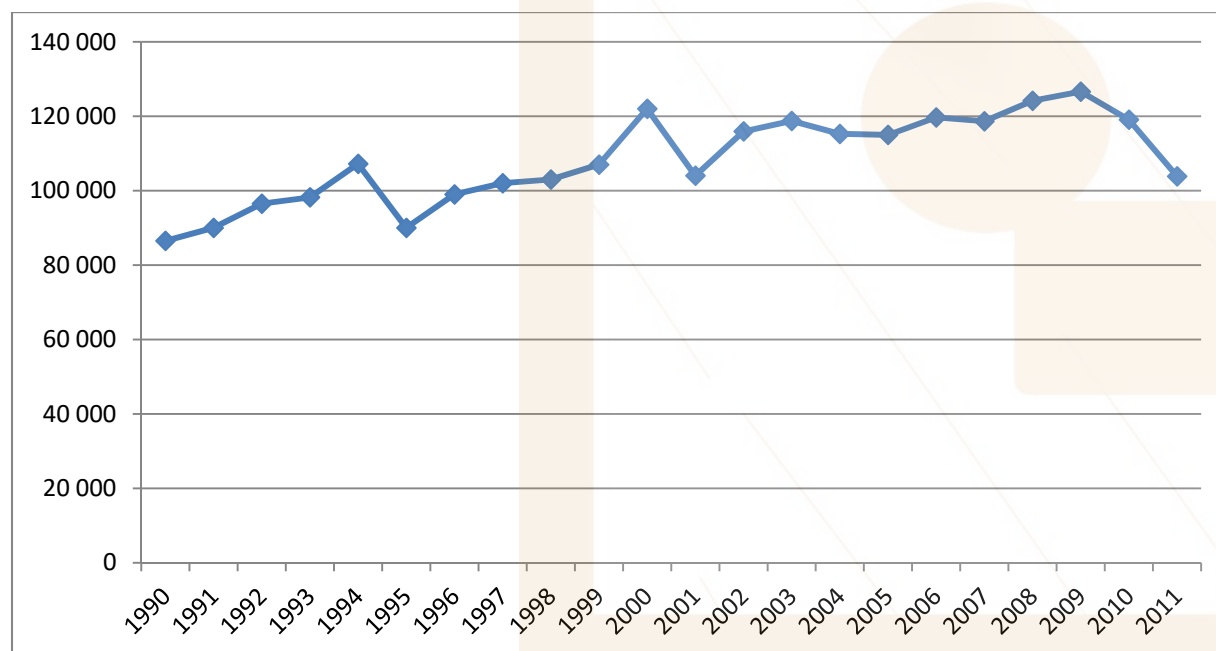
II. EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE

La production de viande bovine progresse plus rapidement que celle du cheptel. Cette croissance est le résultat de l'amélioration du poids de la carcasse due à un approvisionnement alimentaire plus satisfaisant. En effet, le bovin laitier amélioré a tendance à s'orienter vers une production mixte viande-lait. Mais il y a surtout un changement dans la structure des importations de viande opérée par les opérateurs privés. Ces derniers préfèrent

importer des animaux vivants au détriment de la viande, ce qui accroît mécaniquement les abattages, les animaux vivants importés étant comptabilisés dans la production de viande locale.

La Figure 2 illustre la croissance de la production de viande bovine. Celle-ci est passée de 86 000 tonnes en 1990 à 120 000 tonnes en 2010, soit un rythme annuel moyen de l'ordre de 1%.

Figure 2 : Evolution de la production nationale des viandes bovines (en tonnes) – Source : FAOSTAT (1990-2001), ONS (2002-2011)



III. FAIBLESSES DE LA FILIERE VIANDE BOVINE

En Algérie, l'essentiel de la viande bovine produite provient de veaux d'origine laitière issus de petites fermes qui représentent 80% des exploitations bovines. L'abattage couvre à peine les deux tiers des besoins algériens en viande bovine. Le cheptel de souche, composé de race laitière importée et locale, n'en assure que 55%.

En 2013, les quelques 40 000 têtes d'animaux vifs importés par la filière viande (mâles pour l'abattage et l'engraissement) représentant 6% des volumes abattus tandis que 3% de la production était issue de l'abattage de génisses importées. Les importations de viande, soit plus de 35% de l'approvisionnement, sont composées de viande de jeunes mâles (Institut de l'élevage, 2014a). De même qu'au Maroc, l'essentiel de la viande bovine provient de veaux d'origine laitière. Pour compléter les disponibilités en veaux, quelques broutards sont importés (Institut de l'élevage, 2014b).

Le marché intérieur de la viande bovine en Algérie demeure isolé du marché mondial. Il est fortement

rémunérateur, du fait du maintien de la demande à un niveau relativement élevé et en dépit du poids grandissant des importations de viande rouge bovine congelée. Celles-ci n'ont plus pour fonction d'élever le niveau de consommation en protéine animale, mais de résorber les fortes tensions des périodes de demande élevée et le maintien d'un niveau d'approvisionnement suffisant des collectivités, dont le rôle social est vital. C'est une filière fortement dépendante des aléas climatiques, en raison d'un déficit alimentaire et d'un recours aux importations d'orge à des prix élevés. En raison de l'augmentation des prix de la viande locale, l'importation nationale en viandes bovines est devenue un impératif pour réguler le marché où la flambée des prix devient monnaie courante, notamment à l'approche du Ramadan et des fêtes (Sadoud, 2016). A cet effet, la France demeure le principal fournisseur de l'Algérie en bovin vivant avec 40 000 têtes (hors reproducteurs) en 2013 (Chotteau et Beaumont, 2014 ; Institut de l'élevage, 2014a).

IV. ORGANISATION FRAGILE DE LA FILIERE

En Algérie, de multiples organismes et institutions sont impliqués dans la filière bovine. Le ministère de l'Agriculture gère les fonds de soutien appuyés par les services de développement agricole des wilayates (départements). C'est ainsi, par exemple, qu'en 1995, une instruction ministérielle a été promulguée en vue de la réhabilitation de la production laitière. Ce programme (1995-1999) visait l'augmentation de la productivité de la production laitière et ce par l'importation d'un matériel animal à fort potentiel génétique et l'acquisition sur cinq ans de 50 000 vaches laitières (Bovin Laitier Moderne) en accordant des primes aux éleveurs bovins et en incitant un investissement à la ferme. Quelques 22 000 têtes bovines ont été destinées à l'engraissement en 2013. Ainsi en 2012, l'Algérie a importé 8 000 animaux destinés à l'abattage d'un poids moyen de 570 kg vif, dont 60% de mâles (Institut d'élevage, 2012). Cette importation de bovins de boucherie et d'engraissement pourrait être le début d'une nouvelle politique face au marché.

Mais, les fortes turbulences socio-économiques du moment, la lourdeur du mécanisme de l'octroi du soutien, l'implantation insuffisante et inefficace des structures de suivi et la pratique de la culture à forte plus-value au détriment des cultures fourragères ont achevé de rendre le programme de développement agricole (PNDA, 2001-2007) (programme de financement du secteur agricole) sans résultats probants. Les derniers bilans en 2010 font ressortir que le budget global alloué à l'agriculture durant toute la période du PNDA est évalué à 400 milliard de dinars, cela donne une estimation de 49 euros par hectare et par an. A titre d'exemple, le soutien moyen direct aux agriculteurs de l'Union Européenne est de 288 euros par hectare et par an, soit 6 fois plus, cela sans compter toutes les autres formes d'interventions. Il faut préciser que si, dans l'UE, les subventions agissent sur les revenus des exploitants agricoles, en Algérie les soutiens sont essentiellement destinés à des investissements dans la ferme, c'est le cas de la filière bovine. Le budget de la Politique Agricole Commune représente 40% du budget global de l'UE et chaque vache de l'UE est subventionnée à 2,2 euros par jour. En 2010, en France, les plus subventionnés sont les éleveurs de bovins viande (avec 36 600 euros par an) (Institut de l'élevage, 2012) alors qu'en Algérie le montant annuel

moyen des subventions durant la période du PNDA atteint à peine 750 euros par exploitation soutenue. Plus de 60% de ces subventions sont des investissements destinés à la mobilisation des ressources hydriques. Malgré leur augmentation suite aux efforts déployés depuis l'année 2000, les réalisations restent très faibles mais les réalisations ont certes augmenté. Peu d'efforts ont été consacrés à l'analyse des contraintes limitant la productivité des troupeaux et à l'évaluation des capacités d'adaptation de l'animal à produire, se reproduire et se maintenir dans les conditions d'élevage locales. Certaines activités ont connu une amélioration significative comme le déploiement des activités d'insémination artificielle suite à leur prise en charge totale par le plan. Parmi les contraintes qui sont à l'origine de ces faibles résultats, il y a la faiblesse de technicité chez les éleveurs notamment dans la maîtrise et la rigueur de la conduite du troupeau, la rationalisation de l'alimentation et l'exploitation des techniques de reproduction. D'autres structures sont chargées également de l'amélioration technique et économique telles que l'Institut National Agronomique d'Algérie (INRAA), l'Institut technique des élevages (ITELV), l'Office Algérien Interprofessionnel des céréales (OAIC) et l'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC).

La filière en Algérie est au carrefour de mutations importantes lesquelles posent un véritable problème de survie de la filière. Actuellement les conditions sont favorables à l'organisation de cette filière à travers la création d'un office national interprofessionnel des viandes (ONILEV), qui doit devenir l'espace de concertation qui manquait aux professionnels des filières viande (MADR, 2012), en plus des mesures favorables à la régulation du marché de la filière viande, avec un programme de renforcement des moyens de stockage sous froid destinés aux viandes rouges.

En effet, on estime les capacités frigorifiques publiques qui peuvent servir à l'entreposage des viandes à 274400 m³, avec une capacité de stockage frigorifique par abattoir de l'ordre de 360 m³, ce qui correspond à 28000 m³ pour les 78 abattoirs répartis à travers le pays, soit 72 tonnes pouvant être réfrigérées par abattoir, ce qui représente 5600 tonnes pour les 78 abattoirs (Sadoud, 2009).

V. DES STRUCTURES AGRAIRES PEU ADAPTEES POUR DES ATELIERS BOVIN VIANDE

La petite exploitation agricole domine en Algérie, selon le RGA (Recensement Général Agricole). En 2001 (MADR, 2003), il existe 396 663 exploitants éleveurs qui représentent 39% du total des exploitants recensés. Ils se partagent un cheptel évalué à 4 507 730 Unités Gros Bétail (UGB) en 2003-2005, soit en moyenne 11 UGB par éleveur. Au sein de ce cheptel, les bovins représentent 20% du total, soit 878 779 UGB. Près d'un tiers (31%) de ces éleveurs ont des troupeaux mixtes, c'est-à-dire petits ruminants et bovins (Chehat et Bir, 2008). La majorité, soit 70%, sont de petites exploitations avec une superficie comprise entre 0,1 et 10 ha, occupant 25% de la Surface Agricole Utile (SAU). Ces exploitations agricoles se caractérisent par une très forte atomisation peu propice au développement des ateliers de grande taille. En effet, les fortes restrictions foncières limitent fortement la formation des grands ateliers bovins compte tenu des difficultés d'affouragement. Dans les fermes privées, la taille moyenne des élevages est de 15 têtes (Pie rouge et pie noire).

En dessous de cette taille critique, la rentabilité du cheptel devient dès lors faiblement rémunératrice pour l'éleveur. Le manque de ressource fourragère représente la contrainte majeure au développement des productions bovines algériennes. Les parcours et pacages exploités détiennent une superficie non négligeable (33 millions d'hectares), souvent affectés aux ovins, caprins qu'aux bovins. En 2012, les statistiques officielles du ministère de l'agriculture font état, en 2012, de 200 000 hectares de prairies naturelles et de jachères fauchées, avec une production de l'ordre de 3,5 millions de quintaux. La superficie de fourrages cultivés en sec et vert est de l'ordre de 400 000 hectares. Cette dernière (l'ensemble des superficies fourragères) est encore tributaire des aléas climatiques avec une faible maîtrise technique de la part des éleveurs. Les fourrages ne sont disponibles que cinq mois dans l'année. Aussi, l'Etat a institué des subventions pour encourager l'éleveur à cultiver lui-même l'aliment pour ses bêtes. Un financement est prévu pour l'acquisition des

équipements d'irrigation ; des primes de 5.000 DA (Dinars algérien : monnaie algérienne) /ha (47 €/ha) sont aussi accordées pour la production fourragère, pour la construction de silo ou pour produire l'ensilage. Malgré ces encouragements, la dépendance algérienne en céréales importées représente 30% pour l'alimentation animale. Des quantités très importantes d'orge, de maïs, de semences d'avoine et d'aliments composés pour bovin sont importées pour combler le déficit fourrager. En effet, l'importation des semences d'avoine durant la période de 1990 à 2011, après avoir connu un niveau élevé en 1990, s'est stabilisée autour de 5 000 tonnes (Figure 3), alors que les importations d'orge

ont connu des fluctuations différentes d'une année à l'autre de 1990 jusqu'en 2003. Depuis cette date, seules de faibles quantités sont importées (Figure 4). Pour ce qui est du maïs, utilisé par les éleveurs de bovins comme aliment, mais aussi par les éleveurs ovins, les importations de ce produit ont connu une forte hausse en volume, soit un accroissement de l'ordre de 66% de 2000 à 2011 et donc une moyenne annuelle de 10% (Figure 5). Concernant les aliments composés, utilisés également par les éleveurs pour l'engraissement de leurs animaux, la tendance de la courbe de ce produit a connu la même allure que celle du maïs durant la même période, avec un taux de croissance de l'ordre de 53% (Figure 6).

Figure 3 : Evolution des importations des semences d'avoine (U : tonnes) - Source : FAOSTAT (1990 à 2011)

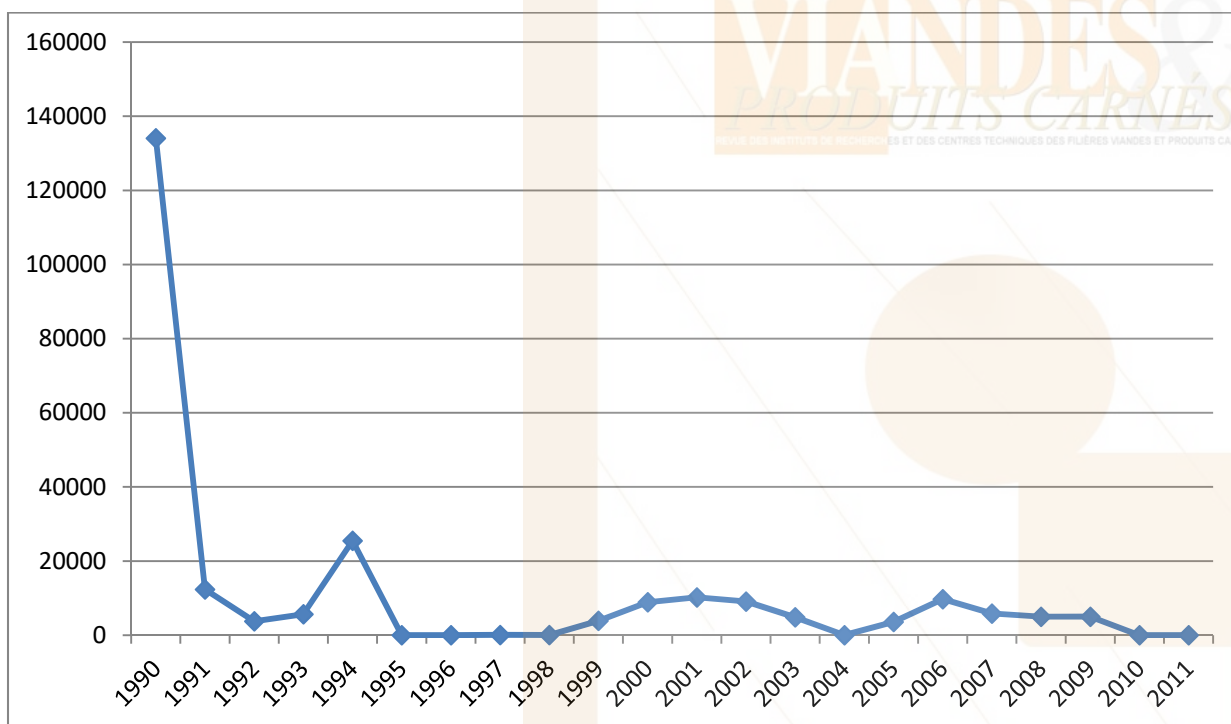


Figure 4 : Evolution des importations d'orge (U : tonnes) - Source : FAOSTAT (1990 à 2011)

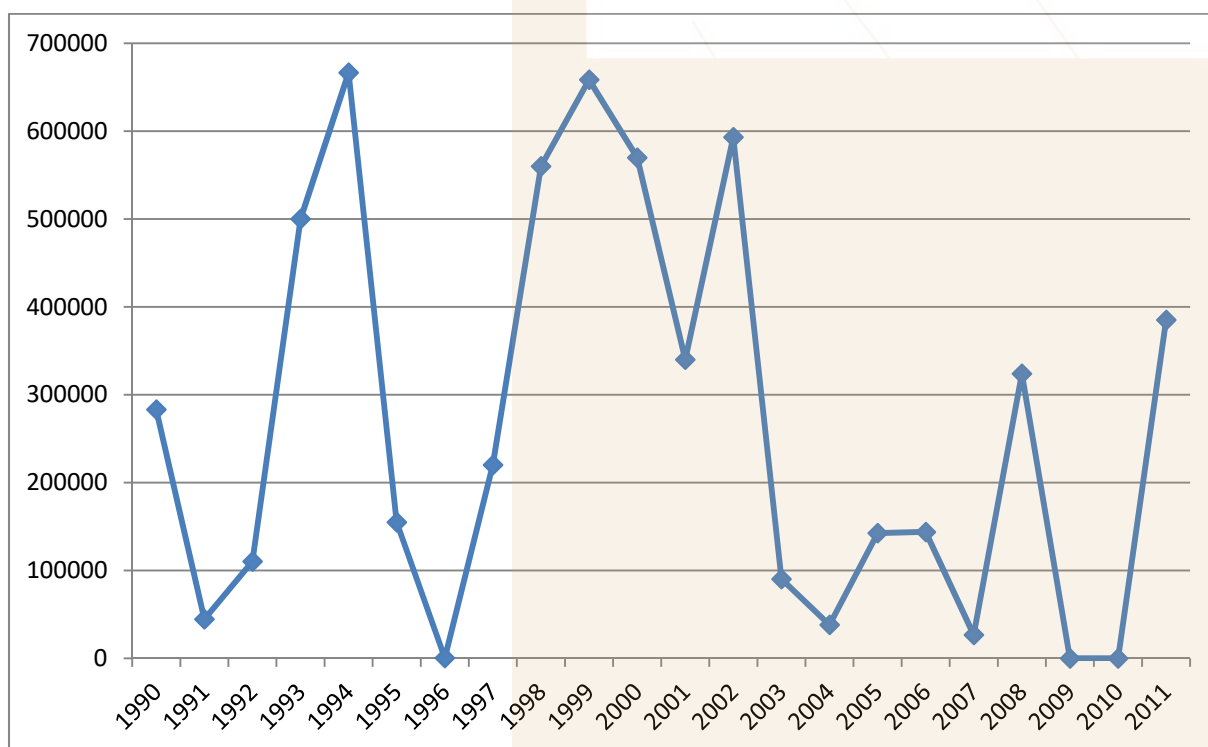


Figure 5 : Evolution des importations de maïs (U : 1000 tonnes) - Source : FAOSTAT (1995 à 2011)

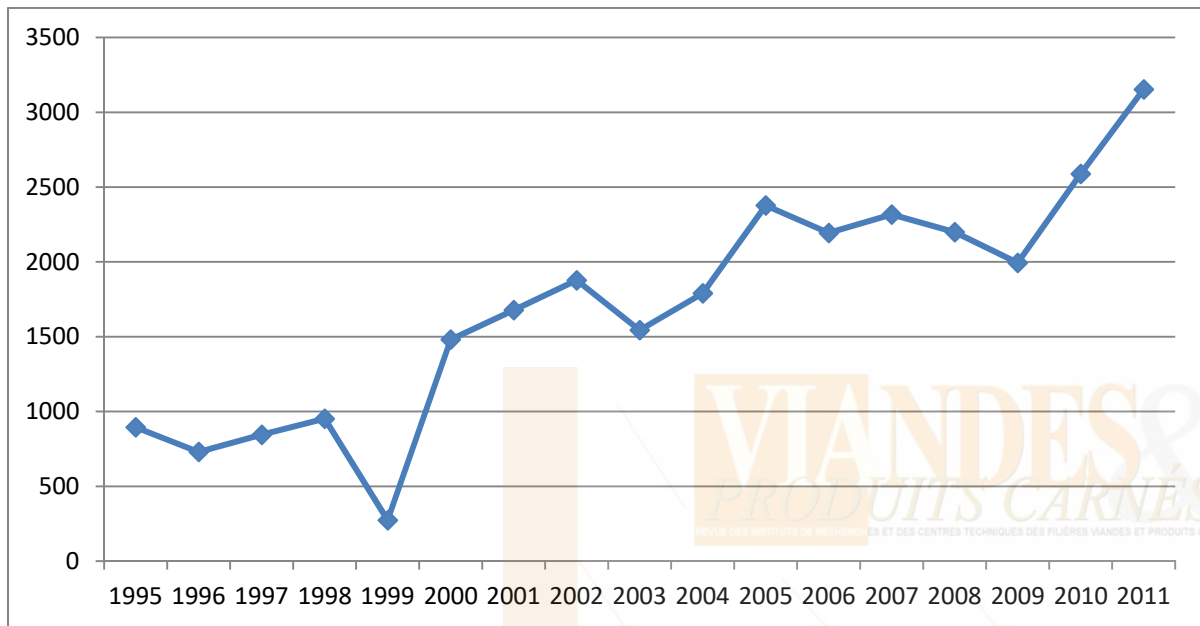
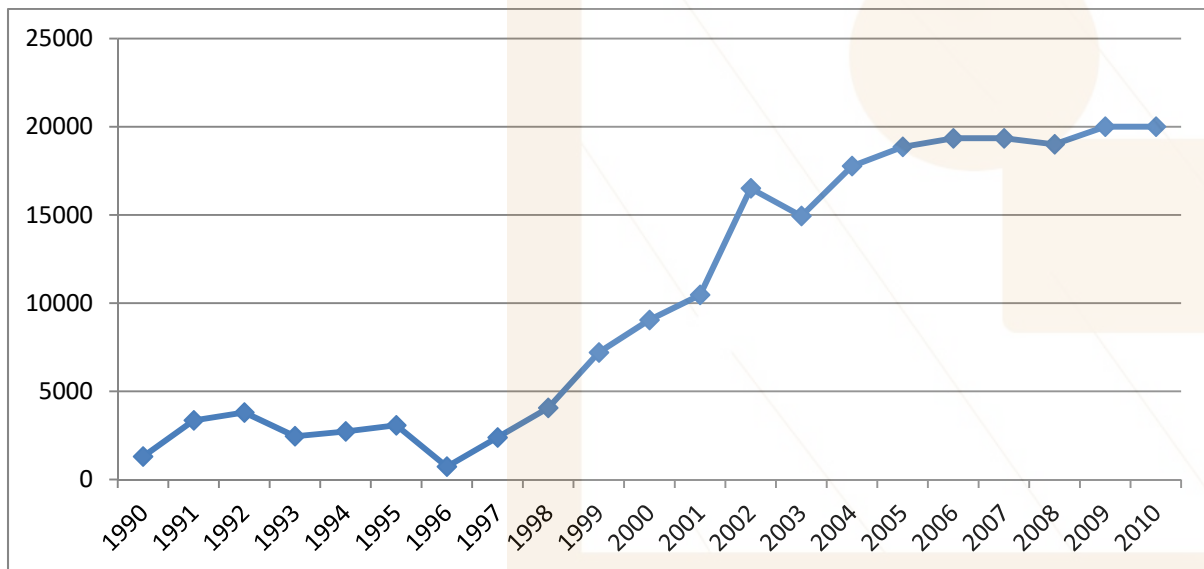


Figure 6 : Evolution des importations d'aliments composés pour bovins - (U : tonnes) Source : FAOSTAT (1990 à 2010)



VI. LA FAIBLESSE DES SUBVENTIONS

Les derniers bilans de l'agriculture algérienne font ressortir que le budget global alloué au secteur de l'agriculture (fonctionnement, équipement et tous les soutiens) durant la période du PNDA (2001-2007) s'établit à 400 milliards de dinars, soit 49 € par hectare et par an. Le soutien moyen direct aux agriculteurs de l'Union européenne est de son côté de 288 € par hectare et par an, soit 6 fois plus. Pourtant, en Algérie, le secteur agricole contribue pour 10% au produit intérieur brut et occupe 25% de la population active contre respectivement 1,6% et 5,2% pour l'Union européenne. Le

soutien aux producteurs de l'UE est estimé à 34% des recettes agricoles, alors qu'en Algérie, le ratio se situe à 5%. Chaque vache de l'UE est ainsi subventionnée à hauteur de 2,2 € par jour. Le montant moyen par exemple des subventions en France était de 27440 € par exploitation agricole en 2005. Les plus subventionnés sont les céréaliers et les éleveurs de bovins, avec respectivement 43106 € par an et 38000 € par an, alors qu'en Algérie, le montant moyen des subventions durant toute la période du PNDA était environ 750 € par exploitation (FILAHA).

VII. PROBLEMES D'ORGANISATION DES MARCHES AUX BESTIAUX

Dans toutes les régions de l'Algérie, les animaux changent plusieurs fois de mains au cours de leur vie avant d'être abattus ; mais la dernière vente pour l'abattage a lieu très généralement sur le marché (Boutonnet, 1994). La gestion des marchés est assurée par les municipalités, qui les donnent en

général en adjudication. L'arrêté du 30 septembre 2000 du Ministère algérien a pour objet d'instaurer un dispositif de contrôle sanitaire au niveau des marchés aux bestiaux répartis à travers le territoire national (Tableau 2).

Tableau 2 : Les marchés aux bestiaux fréquentés par les opérateurs au niveau national

Jour	Les souks de l'Est	Les souks de l'ouest	Les souks de la steppe
Lundi	Taher/wilaya de Jijel		
Mardi	El-Milia /W. de Jijel		
Mercredi	Wilaya de Constantine Wilaya d'Annaba	Wilayates de Sidi Bel Abbes	
Jeudi	Wilaya de Mila Wilaya de Sétif	Wilaya de Chlef Wilaya de Relizane	Wilayates d'El-bayed et de M'sila
Vendredi	Wilaya de Constantine	Wilayates de Tiaret et de Saida	
Samedi	Wilaya de Skikda Wilaya de Souk Ahras		
Dimanche	El Eulma / Sétif		

Les conditions de transaction souffrent du manque d'investissement dans l'aménagement et l'équipement des marchés : quais de chargement et déchargement, bascules, organisation de la circulation des animaux et des opérateurs, etc. Cependant, il faut mettre en place un programme d'aménagement de ces marchés par les pouvoirs publics, ce qui nécessite une bonne connaissance du marché des viandes et de leurs spécificités et disponibilités.

Néanmoins, les conditions de l'exercice de la concurrence y sont réunies, avec la libre entrée, la transparence des transactions, la pluralité de l'offre et de la demande, et l'homogénéité du produit, les marchés sont fréquentés par tous les éleveurs, même les jours où ils n'ont pas d'animaux à vendre. Les transactions se font publiquement. L'information sur les prix est parfaitement connue de tous et à tout moment (Alary et al., 2005).

VIII. IMPORTANCE DE L'ABATTAGE NON CONTROLE PAR RAPPORT A L'ABATTAGE CONTROLE

L'abattage constitue l'avant dernier maillon de la filière avant la distribution finale. Comme les circuits de commercialisation du vif, il reste peu contrôlé. Le contrôle du maillon abattage en Algérie constitue un enjeu pour les pouvoirs publics, qui ont multiplié le nombre d'abattoirs équipés au niveau du territoire national. Ils cherchent à assurer le contrôle sanitaire et une maîtrise des flux pour protéger le marché. La direction des services vétérinaires (DSV) du ministère de l'agriculture a recensé 78 abattoirs et 385 tueries au niveau national (Sadoud, 2009). L'investissement en matière d'abattoirs est cependant très faible. La gestion de ces derniers est assurée par les municipalités. Selon la direction des services vétérinaires du Ministère de l'agriculture et de développement rural, durant l'année 2010, environ 54 351 tonnes de viande bovine sont sorties des abattoirs (les abattages contrôlés). Parallèlement 55 649 tonnes de cette viande sont issues de l'abattage clandestin (les abattages non contrôlés). Cela, représente un total de 109 000 tonnes, dont 49,9% proviennent de l'abattage contrôlé. Par conséquent 50,6% de la consommation de viande bovine ne passerait pas par les abattoirs, ce qui représente une perte économique importante pour la collectivité et pour les abattoirs. En effet, Les prix pratiqués pour l'exécution du travail par les sacrificateurs au niveau de l'abattoir de la région de Chlef, est de 14.47 €/ tête d'une bête de 150 Alors qu'ils se situaient en 1996 8.42 €/tête soit une augmentation de 70% (Sadoud 1998). Il ressort que la taxe d'abattage perçue au niveau de l'abattoir est plus élevée, or cette augmentation ne s'est pas accompagnée par l'amélioration des conditions d'abattage au niveau de

l'abattoir municipal selon les bouchers et donc des taxes plus élevées par rapport aux services offerts. Cette situation est refusée par ces derniers et donc entraîne une réduction de leurs marges, d'où on enregistre un taux d'abattage non contrôlé important. Le contournement du contrôle sanitaire permet aux différents abatteurs de comprimer les coûts et de sauvegarder leur marge de commercialisation (Sadoud, 2012). Le contournement du contrôle sanitaire permet aux différents abatteurs de comprimer les coûts et de sauvegarder leurs marges de commercialisation. Les abattages clandestins sont souvent l'œuvre des bouchers occasionnels. Les bouchers des zones rurales offrent à la consommation des viandes non inspectées à des prix 20 à 25% moins cher, ce qui représente un manque à gagner de l'ordre de 180 DA (Dinar algérien) /Kg (1,8 € /Kg). Le contrôle vétérinaire en vigueur se focalise davantage sur la conformité sanitaire des animaux pour une consommation saine. Malgré les efforts fournis par les services vétérinaires pour assurer une viande salubre, les conditions d'hygiène restent loin d'être optimale. L'abattage dans l'abattoir de Chlef se déroule dans des postes fixes, l'animal est saigné, dépouillé et vidé dans le même endroit. De plus les salles d'abattage sont dans la plupart du temps surchargées, ce qui favorise les contaminations. A cet effet, les services concernés doivent fournir les efforts en renforçant d'abord les structures de contrôle existantes en leur donnant les moyens de leur politique pour réduire ce phénomène. Ainsi, des campagnes de lutte contre l'abattage clandestin au niveau de certains marchés et améliorer le contrôle de la qualité des prestations fournies au niveau des abattoirs.

IX. UNE FILIERE QUI DEMEURE TRADITIONNELLE

A travers l'étude des circuits de distribution dans la région algérienne de Chlef, on peut dire que le secteur artisanal, représenté par la boucherie traditionnelle, est le circuit de transformation le plus développé, couvrant le plus d'espace,

et constitué d'unités personnelles et familiales, de taille petite ou moyenne. Les échanges se font selon l'offre et la demande, les transactions s'effectuant entre boucher et maquignon, l'approvisionnement s'effectuant en vif, selon les capacités de

stockage de chacun et les fréquences d'achat (Sadoud et *al.*, 2014b). Les niveaux de marge qui se réalisent aux dépens des consommateurs par les bouchers se trouvent sous l'influence de l'augmentation des prix de la viande sur le marché qui est à l'origine de la dominance de ce circuit de distribution traditionnelle (Sadoud, 1998). Les unités artisanales fonctionnent sans croissance, ni investissements

réguliers (Cocquart et Soufflet, 1989). Le secteur s'apparente à celui qui avait cours en France avant l'apparition d'un pôle de type industriel relativement concentré. Le modèle de consommation alimentaire ainsi que les habitudes alimentaires limitent également le développement de la transformation des viandes.

CONCLUSION

Soumise à des aléas climatiques et à de nombreux problèmes d'organisation, la filière viande bovine algérienne semble fragilisée. Les perspectives de l'évolution de la démographie et de l'urbanisation font craindre que la production locale n'arrive pas à suivre le rythme de la démographie, ce qui pourrait entraîner une plus grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, le recours du consommateur au produit local (viande fraîche) a accentué l'augmentation du prix de la viande bovine locale, passant en l'espace d'une vingtaine d'années (1995 à 2014) de 200 à 1000 DA, soit une moyenne annuelle de 20%. La persistance de cette situation ne permet pas à certaines catégories de consommateurs d'accéder au produit local. Cependant, les structures de regroupement, en l'occurrence les marchés aux bestiaux, fonctionnent sans contraintes, ce qui participe à une meilleure diffusion de l'information sur les produits et les prix. En revanche, les structures de transformation, en l'occurrence les abattoirs, se trouvent dans des conditions

d'abattage qui ne sont pas favorables (problèmes d'hygiène), ainsi, ils fonctionnent en dessous de leurs capacités d'abattage. Il en découle que la situation de l'abattage vis à vis de la compétitivité de la filière est difficile à établir.

Il est globalement admis que la capacité des acteurs de la filière à faire face à la libéralisation des échanges est étroitement liée aux soutiens de l'Etat. L'innovation sous toutes ses formes constitue un des moyens d'adaptation progressive de la filière à ces changements. Par ailleurs, une multitude d'intermédiaires s'accaparent de la valeur ajoutée sans en faire bénéficier les principaux acteurs concernés à l'amont comme à l'aval du processus. L'Etat devra s'appliquer à conduire les réformes qui s'imposent en mettant en œuvre une certaine forme de régulation. Des efforts de restructurations ou de conversions doivent également permettre d'améliorer la productivité de manière à relever le niveau de compétitivité de la filière viande bovine algérienne.

Références :

- Alary V., Mekersi S., Bendaoud M., Ahou M., Elloumi M., Dutilly C. (2005). Obstacles to technology adoption for small and medium farm in the Arid and Semi-arid areas of Maghreb: Morocco, Algeria, Tunisia. Project FEMISE II/ ICARDA, 234 p
- Boutonnet J.P. (1994). Marchés, filières, opérateurs. Les échanges de bétail et de viande dans la wilaya de Sidi- Bel- Abbes. INRA/ITGC/ICARDA. Séminaire de Montpellier, France
- Chehat F., Bir A. (2008). Le développement durable de systèmes d'élevage durable en Algérie: perspectives et contraintes. Colloque développement durable des productions animales: enjeux, évaluation et perspectives. ENSA, Alger, Algérie.
- Chotteau P., Beaumont N. (2014). Commerce et logistique : le cas de la filière bétail et viande de ruminants. Méditerranée.
- Cocquart D., Soufflet J. (1989). Dynamique de la concurrence et évolution de la filière viande bovine. *Revue Economie Rurale*, 194, 15-22.
- Hsouna A. (2010). Analyse stratégique de la filière de viande bovine dans le Goucernorat de Djendouba. Thèse de Master, CIHEAM, IAM. Montpellier, France.
- Institut de l'élevage (2014a). Les filières bovines en Algérie. Le développement local ne tarie pas le besoin d'importation. *Economie de l'élevage*, n° 451, Novembre.
- FILAHA. Le soutien de l'Etat à l'agriculture. www.filaha.net/telechargement/subventions.pdf
- Institut de l'élevage (2014b). La filière viande bovine au Maroc. Comment concilier croissance et autosuffisance. *Economie de l'élevage*, n°449, Septembre.
- Institut de l'élevage (2012). Chiffres clés. Productions bovines lait et viande.
- Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) (2003). Recensement général de l'agriculture. Rapport général des résultats définitifs. Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information.
- Ministère de l'agriculture et du développement rural (2012). Direction des affaires juridiques et de la réglementation. Décret exécutif n° 09-309 portant création de l'office national interprofessionnel des légumes et des viandes.
- ONS, Office national des statistiques algériennes (2000- 2012)
- Sadoud M. (2016). Place de la viande rouge importée dans la consommation humaine algérienne. 16^{èmes} Journées des Sciences du Muscle et Technologies des viandes, Paris, France.
- Sadoud M., Chehat F., Sadoud H. (2015). Caractéristiques sociotechniques des exploitations d'élevage bovin de la région du grand Cheliff au nord de l'Algérie. 22^{èmes} Journées de Rencontres Recherches Ruminants, Paris, France.
- Sadoud M., Chehat F., Sadoud H. (2014a). Approche de la compétitivité de la filière viande bovine algérienne. 15^{èmes} Journées des Sciences du Muscle et Technologies des viandes, Clermont-Ferrand, France.
- Sadoud M., Chehat F., Sadoud H. (2014b). Caractéristiques de l'activité bouchère dans la région de Chlef en Algérie. 15^{èmes} Journées des Sciences du Muscle et Technologies des viandes, Clermont-Ferrand, France.
- Sadoud M. (2012). Pratiques et conditions d'abattage dans la région algérienne. 14^{èmes} Journées des Sciences du Muscle et Technologies des viandes, Caen, France.

Sadoud M. (2009). Rôle du maillon abattage dans les circuits de commercialisation des viandes rouges en Algérie. 16^{èmes} Journées de Rencontres Recherches Ruminants, Paris, France.

Sadoud M. (1998). Circuits de distribution des viandes rouges dans la région de Chlef. Thèse de Magister. Institut National Agronomique d'Alger, Département d'Economie Rurale.102pages.

Yakhlef H. (1989). La production extensive du lait en Algérie. In le lait dans la région méditerranéenne. Option Méditerranéennes, Série A, Séminaires méditerranéens, n°6, 135-139.

